

Communiqué de presse

Le rebond de la production des papiers et cartons en 2024 (6,3 % en volume) ne doit pas masquer la multiplication des entraves à la croissance de l'industrie papetière

2024 : une année de rebond de la production, qui n'efface pas la baisse de 2023

En 2024, la production de papiers et cartons a cru de 6,3 % en volume (pour atteindre 6,5 Mt), soit un rebond supérieur à la moyenne européenne (5,2 %). Cette hausse de la production est le reflet d'une augmentation de la demande des secteurs clients, à la fois pour des familles de produits qui, tendanciellement, sont en croissance (papiers et cartons pour emballages, papiers destinés à l'hygiène), mais aussi, de manière plus exceptionnelle, pour les papiers dont la consommation déclinait depuis 20 ans (papiers à usages graphiques : bureautique, magazine, livre ...). Cette croissance en volume doit cependant être mise en perspective avec deux éléments. En premier lieu, la croissance en valeur n'a elle augmenté que de 1 % (pour atteindre 5,7 Mds d'Euros), ce qui indique une érosion des prix de vente en 2024 par rapport à 2023. En second lieu, l'augmentation des volumes n'efface pas la très forte baisse de 2023 (-13,5 %), année où la consommation des papiers et cartons avait plongé du fait de l'impact de l'inflation (qui avait pesé sur les ménages) et de l'utilisation par de nombreuses entreprises clientes des stocks qui avaient été constitués en 2022.

Les produits papiers et cartons ont été plébiscités par les consommateurs

Ce rebond de la production reflète des tendances de fond favorables à la croissance de la consommation des papiers et cartons. L'utilisation d'une matière première végétale, et donc renouvelable (le bois), le très bon taux de recyclage des produits papetiers (80 %) et leur capacité à se biodégrader s'ils venaient à être abandonnés dans les milieux naturels, leur donnent en effet de nombreux atouts. Ces avantages contribuent au développement des emballages en papiers et cartons toutes les fois où, pour des raisons de développement produit, ou pour respecter la législation française (loi AGECE) et européenne (PPWR), des entreprises clientes optent pour des alternatives aux emballages plastiques à usage unique. C'est dans ce contexte que des travaux de recherche ont permis de donner aux papiers et cartons des propriétés nouvelles. Les utilisations liées à l'hygiène continuent également à croître, ceci afin de répondre aux attentes d'une population qui a encore bien en tête les conséquences de la crise sanitaire. Les usages graphiques du papier ont également connu un rebond, notamment dans un contexte où les limites des écrans et la « fatigue digitale » sont des thèmes de plus en plus ancrés dans la société.



Incertitudes et entraves fragilisent l'activité de l'industrie papetière

En dépit de raisons de fond favorables au développement de l'industrie papetière, quatre freins principaux brident le développement de ce secteur. Le premier est la hausse de la fiscalité, et notamment de la fiscalité de production. A cela s'ajoute le poids croissant de la fiscalité dite « environnementale », comme en témoigne la hausse des redevances liées au prélèvement d'eau et pouvant s'élever à 300 % pour certaines entreprises.

Le deuxième frein est le coût de l'énergie, que ce soit celle issue du gaz (GNL en remplacement de fourniture par gazoducs) ou de l'électricité. En ce qui concerne cette seconde forme d'énergie, il est incompréhensible que l'ARENH (le dispositif permettant aux industriels de disposer de l'avantage concurrentiel que constitue le parc nucléaire français), qui disparaîtra le 31 décembre 2025, n'ait toujours pas conduit à un mécanisme alternatif.

Le troisième obstacle est la complexification du cadre dans lequel opèrent les entreprises, que ce soit en raison de la législation française ou communautaire. Des objectifs extrêmement importants, comme la lutte contre la déforestation, peuvent ainsi être dénaturés par une réglementation mal conçue (RDUE), floue, et dont la mise en œuvre est un cauchemar administratif.

La dernière difficulté concerne le renouvellement des salariés partant à la retraite. En dépit de métiers techniquement pointus, liés à des thématiques rejoignant les préoccupations de la société (économie circulaire, forêt) et mieux rémunérés que des emplois dans les secteurs des services, l'industrie papetière fait face à des difficultés de recrutement. Cette situation conduira à un renforcement de la communication de notre branche.

Enfin, le déclenchement par les Etats-Unis d'une guerre commerciale aura un effet direct limité (seul 1 % de la production française est exporté aux USA) mais beaucoup plus sensible du fait des effets ricochets (recul des emballages destinés aux vins et spiritueux ...).

Pour Christian Ribeyrolle, Président de COPACEL, « *Notre pays a un taux de croissance moindre que celui de l'UE et anémique par rapport aux États-Unis. De surcroît, la guerre commerciale qui démarre bridera l'activité économique. Dans ce contexte, nous attendons que la puissance publique s'attaque aux quatre chantiers que sont la hausse de la pression fiscale, le coût de l'énergie, la complexification de la vie des entreprises (notamment celle issue du Pacte Vert de l'UE) et l'attractivité des métiers industriels* ».

Contact presse :

Mme Karen RAHARIVOHITRA – Tél. : 01 53 89 24 15 – Email : karen.raharivohitra@copacel.fr

COPACEL (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses) est le syndicat professionnel de l'industrie papetière. COPACEL rassemble 74 entreprises, employant près de 10 000 personnes.

